



PLATEFORME
REGIONALE DU FONCIER
& DE L'AMENAGEMENT
DURABLE

Décryptage du volet aménagement de la loi Climat et Résilience

Observatoire national de l'artificialisation des sols

23 novembre 2021



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST





D'où vient l'observatoire de l'artificialisation des sols ?

- Plan national pour la biodiversité 2018 :

“Nous publierons, tous les ans, un état des lieux de la consommation d'espaces et mettrons à la disposition des territoires et des citoyens des données transparentes et comparables à toutes les échelles territoriales ”

- Mission de 3 opérateurs sur la mesure (Cerema, IGN et IRSTEA) : création de l'observatoire national de l'artificialisation des sols en 2019
- Base : fichiers fonciers de la DGFIP
 - ✓ Source déclarative
 - ✓ Acquisition des données depuis 2009



Que trouve-t-on sur l'observatoire de l'artificialisation ?

L'observatoire de l'artificialisation des sols permet de visualiser :

- Des données chiffrées à la commune
- Une répartition par destination
- Sur la période 2009-2020 (actualisation annuelle)
- Quelques indicateurs simples

Les données sont également téléchargeables au format csv ou shp.





Merci pour votre attention

